

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE****Appel de candidatures auprès des jeunes de 14 à 18 ans  
La MRC d'Arthabaska se dote d'un Conseil jeunesse**

**Victoriaville, le 22 août 2018** – Soucieuse d'être toujours plus à l'écoute des jeunes et de leur offrir un rôle accru dans le développement régional, la MRC d'Arthabaska lance un appel de candidatures auprès des jeunes de 14 à 18 ans, résidents de l'une des 22 municipalités de la MRC d'Arthabaska, afin de former un premier Conseil jeunesse. Les personnes motivées à s'impliquer peuvent compléter le formulaire de candidature disponible en ligne ([www.mrc-arthabaska.qc.ca](http://www.mrc-arthabaska.qc.ca)) ou déposer leur candidature au bureau municipal ou encore au secrétariat d'une école participante d'ici le 25 septembre.

« Le développement régional est une responsabilité collective qui mobilise l'ensemble des acteurs locaux. Du lot, les jeunes doivent occuper une place de choix, considérant qu'ils hériteront de notre région et bénéficieront, à titre de résidents, des retombées des décisions prises aujourd'hui. Pour ces raisons, la MRC d'Arthabaska offre à ses jeunes une opportunité de se faire entendre auprès du Conseil de la MRC tout en leur faisant vivre une expérience unique. » a indiqué le préfet de la MRC d'Arthabaska et le maire de Saint-Albert, M. Alain St-Pierre.

Le Conseil jeunesse sera composé d'une représentante ou d'un représentant par municipalité. Chacune d'entre elle analysera les candidatures et procédera au choix de leur représentant. « Le Conseil jeunesse permettra à nos jeunes de vivre une expérience hors du commun, de s'impliquer au sein de son milieu de vie et de toucher à l'environnement décisionnel. » a indiqué le maire de Sainte-Clotilde-de-Horton, M. Simon Boucher, élu responsable des questions jeunesse à la MRC.



Pour être éligible, il suffit d'avoir un intérêt pour la politique municipale et territoriale, être inscrit au niveau secondaire, être âgé entre 14 et 18 ans, demeurer sur le territoire de l'une des 22 municipalités de la MRC, être disponible pour participer à environ sept rencontres en soirée, entre novembre 2018 et juin 2019, accepter de consacrer du temps à consulter d'autres jeunes, à rencontrer son conseil municipal et à s'informer sur les sujets qui seront à l'étude au sein du Conseil jeunesse.

Cette initiative de la MRC d'Arthabaska est rendue possible grâce à la collaboration des acteurs et organismes jeunesse du territoire, ainsi que la Commission scolaire des Bois-Francs et le Collège Clarétain.

Rappelons que la MRC d'Arthabaska est devenue la toute première MRC reconnue Amie des enfants par le Carrefour Action municipale et famille en novembre dernier. Avec ses 22 municipalités elle représente près de 20 000 personnes âgées de moins de 25 ans, soit 27 % de la population de son territoire.

-30-

François Gardner  
Agent de développement, MRC d'Arthabaska  
819 752-2444, poste 4292 | [francois.gardner@mrc-arthabaska.ca](mailto:francois.gardner@mrc-arthabaska.ca)